



Méthode de calculs résultats énergie Déclics Mise à jour du 05/01/2022

Ce que font les calculs :

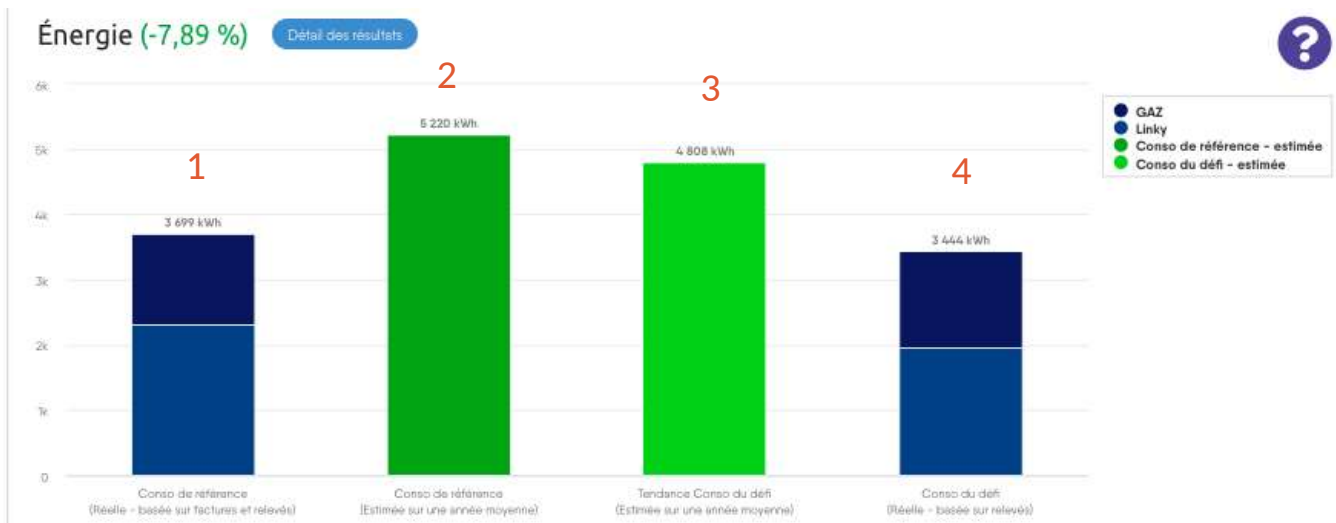
Comparer la consommation d'une année moyenne, estimée à partir des données de référence, par rapport à une année moyenne, estimée par rapport aux données de la période de défi.

Ces deux années sont dites « estimées » car les calculs prennent des consommations sur des périodes données (qui sont forcément différentes), et les reconstituent sur une même période (1 année) en prenant en compte la variable « température » (grâce aux températures enregistrées et donc, aux DJU= « besoins en chauffage »)

Après ajustement, on obtient donc deux « années moyennes » estimées, une de référence et une pendant la période du défi. Ce sont ces consommations que l'on compare pour fournir le résultat d'économie du participant.

Exemple : l'année dernière, la consommation de référence était de 10% supérieure. Un hiver plus rigoureux l'année passée est responsable de la moitié de cette consommation supplémentaire. Les calculs vont donc faire apparaître une économie de seulement 5%.

Voir l'illustration ci-dessous.



1. Ma conso de référence (réelle-basée sur facture) : c'est la consommation provenant de ce qui est inscrit dans les relevés et que l'on retrouve au sein de la période de référence que vous avez renseigné (entre 2 relevés strictement dans la période de référence). Par ailleurs, cet histogramme décompose votre consommation par type d'énergie consommée (électricité, gaz, bois, etc.).

2. Ma conso de référence (estimée pour une année moyenne) : il s'agit d'une estimation de la consommation d'énergie sur un an, en prenant en compte le climat moyen de votre territoire. Celle-ci est calculée sur la base des consommations renseignées (en général des données basées sur factures ou les relevés des précédentes années). Plus la période est grande, plus l'estimation est fiable.

3. Tendence conso du défi (estimée pour une année moyenne) : il s'agit de l'estimation de consommation d'énergie sur un an. Elle est obtenue à partir de la consommation pendant le défi (colonne 4) en prenant en compte le climat moyen de votre territoire. Vos relevés de consommation servent de base à ce calcul.

4. Conso du défi : c'est votre consommation depuis le début de la période du défi (entre le premier et le dernier relevé réalisé à l'intérieur de cette période). Cette consommation d'énergie permet d'estimer votre consommation moyenne annuelle (colonne 3). Estimation qui deviendra donc de plus en plus fiable au fur et à mesure que la période entre 2 relevés s'étendra.

Votre pourcentage d'économies d'énergie est calculé grâce à la différence entre les 2 consommations annuelles (colonnes 2 et 3).

Comment calcule-t-on ?

Lorsqu'une énergie sert à plusieurs usages (exemple : l'électricité pour le chauffage, l'ECS et l'électricité spécifique). La consommation indiquée est artificiellement répartie entre ces différents usages en fonction de 3 niveaux d'isolation (c'est le niveau d'isolation du logement que le participant renseigne dans la partie « logement »). Cette répartition est nécessaire pour corriger les consommations par rapport à la température, car chaque poste n'est pas corrigé de la même façon. En effet, c'est principalement la consommation de chauffage qui va fluctuer en fonction des températures, l'électricité spécifique quant à elle n'est pas considérée comme liée aux températures extérieures.

Exemple : Un logement utilise uniquement l'électricité pour le chauffage, l'ECS, la cuisson et les autres usages. Le niveau d'isolation est considéré comme faible. Dans ce cas, la consommation d'énergie est arbitrairement répartie sur les 4 postes, en fonction de ce niveau d'isolation :

- 68 % de l'électricité participe au chauffage
- 11% à l'ECS
- 5% à la cuisson
- 16 % aux autres usages.

Les corrections liées aux températures sont ensuite appliquées poste par poste en fonction de cette répartition.

Répartition des postes de consommation selon les niveaux d'isolation :

Si un des 4 postes a recours à une énergie qui n'est pas utilisée par les autres, et seulement dans ce cas, alors la répartition est réelle et non estimée. Exemple : Le logement utilise le gaz de ville pour tout sauf l'électricité spécifique, alors seule la répartition de l'électricité est réelle. Celle du gaz est répartie artificiellement sur les 3 autres postes: chauffage, ECS et cuisson (toujours en fonction du niveau d'isolation).

Niveaux d'isolation	Faible	Intermédiaire	Elevé	Très élevé
Chauffage	68 %	61 %	58 %	50 %
Eau chaude sanitaire	11 %	13 %	14 %	15 %
Cuisson	5 %	6 %	7 %	8 %
Autres usages	16 %	20 %	21 %	27 %